

COLLÈGE DES BOURGOGNES - CHANTILLY
DOSSIER DE CANDIDATURE 6^{ème}
SECTION INTERNATIONALE

Photo



ÉCOLE FRÉQUENTÉE	COLLÈGE DE SECTEUR
CALENDRIER - Réunion d'information le lundi 3 février 2025 18h00 – collège des BOURGOGNES CHANTILLY - Date limite de transmission des dossiers – Lundi 17 mars 2025 - Tests écrits et oral le mercredi 26 mars 2025 - Candidats hors secteur de recrutement du collège des BOURGOGNES : Transmission aux Directeurs d'écoles des demandes de dérogation (volet 2 dossier AFFELNET)	

L'ÉLÈVE

Nom et Prénom : _____

Sexe : F G

Date et lieu de naissance : _____

Langue étudiée à l'école : _____

Langue(s) parlée(s) à la maison : _____

Nationalité : _____

L'élève est-il issu d'une section internationale d'école ? OUI NON

L'élève est-il issu d'un dispositif en immersion ? OUI NON

Si oui, précisez laquelle : _____

L'élève a-t-il effectué tout ou partie de sa scolarité dans un pays où est parlée la langue de la section ? OUI NON

Si oui, préciser la durée _____ et la ou les classe(s) fréquentée(s) : _____

LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom et Prénom : _____

Père Mère Tuteur

Adresse complète (y compris le code postal et la ville) :

Téléphone : _____

Courriel obligatoire : _____

Signature du représentant légal

Date :

Joindre impérativement les copies des livrets scolaires du CM1 et CM2

Vous pouvez joindre à ce dossier tout document complémentaire relatif notamment à la pratique de la langue par votre enfant. IMPORTANT !!! Les élèves résidant hors du secteur de recrutement du collège des BOURGOGNES (CHANTILLY – SAINT MAXIMIN – VINEUIL SAINT FIRMIN) doivent remplir une demande de dérogation (volet 2 dossier AFFELNET) qu'ils remettront au Directeur d'école.

Critères de recrutement des élèves en section internationale britannique.

A remplir par l'enseignant(e) de l'élève.

Evaluation du niveau scolaire de l'élève dans les domaines suivants : positionner une croix dans la colonne choisie.

	A consolider	Satisfaisant	Excellent
Niveau scolaire général			
Capacité de l'élève à investir les Activités pédagogiques en classe			
Autonomie de l'élève face au travail et maturité			
Capacité de travail : l'élève réalise un travail sérieux et régulier en classe et à la maison			
Capacité de lecture			

Critères liés au comportement de l'élève :

	A consolider	Maitrisé	Au-delà des attentes
L'élève se montre curieux et intéressé en classe			
Capacité à travailler en groupe, capacité de concentration			
Capacité à s'investir dans un projet			
Respect des règles et vivre ensemble			

Critères linguistiques :

Niveau d'anglais de l'élève	Niveau A1 (attendu en fin de CM2)	Niveau A1 dépassé	Anglais parlé à la maison

